Certificat d’Aptitude Professionnelle (CAP)

Le CAP vise à former des ouvriers qualifiés capables de conduire divers engins de chantier (pelles hydrauliques, bouteurs, engins compacts, engins de transport…) dans des environnements de travaux publics ou de carrières, tout en respectant les consignes de sécurité, les plans d’exécution, les contraintes réglementaires et les exigences environnementales.
L’objectif inclut également l’acquisition d’autonomie, la préparation d’interventions, la maintenance de premier niveau et la communication avec la hiérarchie.

RNCP : RNCP40486

Référence : Formation de niveau 3 certifiée par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse le 13/12/2024

Site de formation : Saint-Pierre-des-Corps

Durée :

1 an

Possibilité d’adaptation en fonction des connaissances et compétences à l’entrée en formation, pour tous les publics

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Former un(e) ouvrier(ère) qualifié(e) capable de conduire divers engins de chantier sous la responsabilité d’un chef d’équipe ou de chantier, en travaux publics ou en carrière. Il/elle contribuera à la réalisation d’ouvrages (terrassement, nivellement) tout en maîtrisant la sécurité, la maintenance de base et la lecture de plans.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Conduite d’engins : pelle mécanique, bouteur, chargeuse, tractopelle, tombereau, niveleuse, compacteur, etc.
- Terrassement : creuser des tranchées, remblayer, poser des buses et des regards.
- Mécanique : fonctionnement des moteurs, circuits électriques et hydrauliques, freins, entretien de premier niveau (graissage, filtres, réparation de panne simple).
- Topographie : utilisation de décamètres, niveaux, reporter des distances, des angles, des altitudes à partir d’un plan.
- Connaissance des sols : résistance, portance des terrains.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Respect des consignes de sécurité sur le chantier (balisage, signalisation).
- Port d’équipements de protection individuelle (EPI).
- Maintenance sécurisée des engins : vérification des anomalies, diagnostic simple.

MÉTIERS VISÉS

- Conducteur·rice d’engins de travaux publics (pelles, bouteurs, niveleuses, tombereaux, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu de formation (CCF) + épreuves ponctuelles.
- Épreuves professionnelles : analyse de situation, réalisation d’un ouvrage, activités annexes.

Pour les personnes de situation de handicap

Des aménagements sont prévus dès l’inscription aux épreuves de la certification : tiers temps, aide à la lecture de consigne, aide à la rédaction, aide à l’exécution (matériel, équipement, accompagnement adaptés). Ces éléments sont détaillés dans le protocole handicap remis au candidat en début de formation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance : formation en centre + entreprise (apprentissage ou contrat de professionnalisation)

Cours en face à face + mises en situation sur plateau technique (engins) + chantiers-écoles.

Chef-d'œuvre (réalisation d'un ouvrage) dans la formation.

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur

Atelier :

- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

MOYENS HUMAINS

Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain

Responsable du LAB

CONDITIONS D'ACCÈS

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

Avoir un CAP ou BAC PRO dans les Travaux Publics ou l'aménagement paysager et avoir 18 ans dans l'année de formation

PUBLIC

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d’apprentissage

Apprenti

Contrat de professionnalisation

Tous Publics (salarié, demandeur d’emploi, reconversion professionnelle)

ORGANISATION

ORGANISATION

- **Apprenti :** 1 semaine en site de formation / 2 semaines en entreprise
- **Les autres actions de formation :** rythme de l’alternance convenu avec l’entreprise

EFFECTIF

- Mini : 8 par groupe
- Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE

Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l’année : nous contacter au 0 806 702 701

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l’entreprise

Autres publics : nous contacter au 0 806 702 701

BTP CFA CENTRE-VAL DE LOIRE
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

BTP CFA Centre-Val de Loire est le leader régional de la formation dans le secteur du bâtiment. Forts d'une solide expertise, nous proposons une offre diversifiée et adaptée aux besoins du marché, avec des chiffres clés qui parlent d'eux-mêmes :

9 FILIÈRES DE FORMATION

pour répondre aux différentes exigences de l'industrie

36 MÉTIERS

accessibles, offrant une large palette de compétences et d'opportunités

2651 APPRENANTS

formés, qui deviennent les professionnels compétents de demain au 31/12/2024

221 PERSONNES

en formations continues au 31/12/2024

5 SITES DE FORMATION

stratégiquement répartis sur l'ensemble du territoire Centre-Val de Loire

79% DE RÉUSSITE

aux examens lors de la session 2023, témoignant de la qualité de notre pédagogie

NOS CAMPUS

CHARTRES

CHÂTEAUROUX

4 Rue Vlaminck, 28000 Chartres

16 Avenue Jean Patureau Francoeur, 36000 Châteauroux

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

106 Rue Marcel Cachin, 37700 Saint-Pierre-des-Corps

BLOIS

34 Rue Bernard Darada, 41000 Blois

ORLÉANS

79 Rue du Petit Pont, 45000 Orléans

Pédagogie innovante et encadrement de qualité

Les formations se déroulent dans des ateliers équipés de matériel professionnel et dans des salles dotées de supports numériques (e-Learning). Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par des formateurs expérimentés du secteur et des chargés de relations entreprises pour assurer votre insertion professionnelle sur le marché du travail.

BTP CFA CENTRE-VAL DE LOIRE
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

REJOIGNEZ-NOUS !

BTP Centre-Val de Loire
Votre partenaire formation de confiance

0 806 702 701
5 sites et 1 antenne en région Centre-Val de Loire
contact@btpcfa-cvdl.fr